

Animateur/trice ASTER et Coordination des contrats

Contexte de la mission

Le SYLOA est un syndicat mixte ouvert composé de 16 membres dont 15 EPCI à fiscalité propre et du Département de Loire atlantique. Son territoire s'appuie sur le périmètre du SAGE Estuaire de la Loire. Ses missions principales sont l'animation du SAGE et la coordination de la gestion de l'eau sur ce périmètre. Le syndicat porte également une mission de coordination des contrats territoriaux et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage aux travaux en rivière.

A la suite de l'adhésion-dissolution des syndicats mixtes de Loire et Goulaine et de la Divatte, le SYLOA porte pour 4 de ses membres (CC Sèvre et Loire, Mauges Communauté, Nantes métropole et Clisson Sèvre et Maine Agglo) des compétences à la carte sur les bassins versants de la Goulaine et de la Divatte : la GEMAPI et l'animation d'un contrat territorial Goulaine, Divatte, Robinets.

Description générale du poste

L'agent en charge de l'animation ASTER et de la coordination des contrats, est intégré à l'équipe d'animation du SAGE Estuaire de la Loire. Il est le référent « Milieux aquatiques », en relai des objectifs du SAGE auprès des maîtres d'ouvrage. Il coordonne les contrats territoriaux eau pour la mise en œuvre du SAGE révisé. Il assure également un accompagnement technique des actions et projets des différents maîtres d'ouvrage. Il anime le réseau de techniciens de rivières, suit des études stratégiques et développe des outils mutualisés sur le territoire.

Missions et activités

COORDINATION DES CONTRATS TERRITORIAUX – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

> Coordination des contrats territoriaux Eau, à l'échelle des sous-bassins versants de référence du SAGE Estuaire de la Loire, au regard des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau, du SDAGE Loire Bretagne 2022-2027 et du SAGE révisé.

> Accompagnement technique des maîtres d'ouvrage pour l'élaboration et la mise en œuvre des contrats territoriaux Eau :

- appui à la rédaction de cahiers des charges, suivi des diagnostics, élaboration, suivi de la mise en œuvre, évaluation des programmes d'actions.
- appui sur les dispositifs contractuels (CT eau, etc.), recherche de personnes ressources, sur les financements.
- participation aux comités techniques et de pilotage.
- veille technique et réglementaire.

> Expertise :

- Avis sur les rapports, programmation de travaux, méthodes.
- Visite de sites avec les techniciens et/ou élus sur les thématiques prioritaires : continuité écologique, restauration hydromorphologique.
- Partage de retours d'expériences adaptés au territoire.

> Favorisation des mutualisations à une échelle SAGE/inter-SAGE :

- Rédaction de cahier des charges type d'étude (inventaires, caractérisation de fonctionnalités)
- Déploiement de SYSMA (outil web-SIG pour le suivi des actions/travaux en rivière)

> Participation au développement d'outils de communication sur les milieux aquatiques, en lien avec la chargée de communication du SYLOA et les maîtres d'ouvrage du territoire.

ANIMATION DU RESEAU ASTER

> Animation du réseau des techniciens de rivière (formations, veille, retex, etc.) et leurs élus référents, avec une communication régulière et efficace

> Organisation d'un comité technique et d'un comité de pilotage pour rendre compte annuellement aux partenaires des actions menées dans le cadre de l'animation territoriale ASTER. Rédaction du rapport d'activité annuel, demandes de subventions.

MISSIONS AU SEIN DU POLE ET DU SYLOA

> Participation aux projets transversaux et stratégiques du SYLOA pour la mise en œuvre du SAGE révisé.

Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles

Sous l'autorité du Responsable du pôle « animation SAGE – coordination des contrats », et au sein de l'équipe d'animation du SAGE (6 agents).

Il/Elle pilote des projets thématiques, en management de projet avec les autres membres de l'équipe et en concertation avec les acteurs du territoire (Maîtres d'ouvrage, financeurs, experts, etc.).

Il/Elle travaille en lien avec l(es) élu(s) référent(s) du SYLOA pour l'ASTER » et la Coordination des contrats.

Compétences, technicité

- Maîtrise de la réglementation en environnement, des politiques publiques liées à l'eau (DCE, SDAGE, SAGE, etc.) et des dispositifs contractuels (contrat territorial) ;
- Maîtrise des enjeux liés à la gestion de l'eau, actions de restauration des milieux aquatiques, qualité des eaux et gestion quantitative ainsi que leurs modalités d'évaluation ;
- Bonne connaissance des spécificités du territoire (littoral, estuaire, marais, cours d'eau, plan d'eau etc.) ;
- Aptitude à constituer et animer des réseaux de professionnels et acteurs divers intervenant dans le domaine (acteurs économiques, associations environnementales, usagers, services de l'Etat) ;
- Maîtrise des règles de maîtrise d'ouvrage de travaux, adaptées aux travaux d'aménagement environnementaux ;
- Maîtrise des circuits financiers environnementaux nationaux et européens indispensables (MAEC, FEDER, FEADER, etc.) ;

- Savoir rendre compte de ses actions sur le terrain et situer ses interventions opérationnelles dans le plan d'action élargi du SAGE ;
- Conduite de projet, capacité à analyser, synthétiser des informations, rédiger, conceptualiser et être force de propositions ;
- Animation de réunion, de négociation ;
- Aptitude à la rédaction et à la présentation orale ;
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de bureautique courants ; du SIG (QGIS) pour la réalisation de carte simple pour illustrer les réunions.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités (circuit de décision, budget, programmation, marchés publics, etc.)

Qualités

- Adaptabilité, autonomie, sens des responsabilités et de l'intérêt général ;
- Organisation : rigueur, méthode, respect des délais ;
- Pédagogie, diplomatie, capacité à convaincre ;
- Capacité au travail en transversalité (management de projet) et avec des interlocuteurs variés.

Lieu et conditions de travail

Basé à Vertou.

Cycles hebdomadaires sur 5 jours, 4,5 jours ou alternance de 5 et 4 jours ; Horaires de travail selon des plages fixes et variables.

ARTT.

Eligible au télétravail (après une intégration dans l'équipe, et suivant le règlement interne de l'établissement délibéré).

Permis B exigé. Véhicule de service à disposition pour les déplacements.

Tickets restaurant, CNAS.

Rémunération statutaire - Régime indemnitaire (primes).

Candidature : Lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative (pour les fonctionnaires)

à envoyer à l'attention de Monsieur le Président du SYLOA à l'adresse suivante :

crohart@syndicatloireaval.fr

ou 1Ter avenue de la Vertonne, 44120 VERTOU

Date limite de candidature : 5 janvier 2023

Renseignements :

Mme Julie PIERRE, Responsable du pôle SAGE – Coordination des contrats

jpierre@syndicatloireaval.fr ou tel : 09 72 54 19 32

Mme Caroline ROHART, Directrice du SYLOA

crohart@syndicatloireaval.fr tel : 09 72 54 19 36 – 06 38 89 65 13